Du registre aux délibérations du Conseil Communal de cette commune a été extrait ce qui suit :

SEANCE DU 4 JUIN 2025

PRESENTS : MM. J.DEVILLE, Bourgmestre-Présidente;
M.CAPRASSE, M.KNODEN, F.MATHURIN, F.MARVILLE, C.FETTEN, J.GUILLAUME, P.CARA, C.CRINS, M.HUET, V.BERTE, F.KETTELLE, M.DEMASY, A.PIETTE, S.PLENNEVAUX, C.THEIS, F.GASPARD, Conseillers communaux;
J-Y.BROUET, Directeur général

OBJET : Assemblée générale ordinaire de BEP Crématorium du 17/06/2025
Ordres du jour
Délégation aux représentants de la commune de reporter les décisions à l'AG

Projet de délibération

Le Conseil Communal,

Vu la convocation adressée ce 29/04/2025, par l'Intercommunale BEP Crématorium aux fins de participer à l'Assemblée générale ordinaire de BEP Crématorium qui se tiendra le 17/06/2025 à 17h30 au Business Center Actibel, Avenue d'Ecolys 2 à 5020 Namur (Parc Ecolys);

Vu les articles L1523-2,8°, L1523-12 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, et les statuts de l'Intercommunale BEP Crématorium ;

Considérant l'affiliation de la Commune à l'Intercommunale BEP Crématorium ;

Vu les documents de travail annexés à la susdite convocation, relatifs aux différents points inscrits à l'ordre du jour ;

Considérant que l'ordre du jour, sur lequel le Conseil doit se prononcer, porte sur:

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26 novembre 2024
1. Approbation du Rapport d'activités 2024
2. Approbation des comptes 2024
3. Rapport du Réviseur
4. Approbation du Rapport de rémunérations établi en application de l'article L6421-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation
5. Approbation du Rapport de gestion 2024
6. Approbation du Rapport spécifique de prises de participations
7. Approbation des Cooptations suite aux Elections Communale et Provinciale d'octobre 2024.

- Remplacement de Monsieur Bernard Guillitte en qualité d'Administrateur représentant le groupe « Commune » au sein du Conseil d'administration par Monsieur Rudy Delhaise

- Remplacement de Monsieur Claudy Lottin en qualité d'Administrateur représentant le groupe « Commune » au sein du Conseil d'administration par Monsieur François Bouchat

9. Renouvellement du Conseil d'administration – Désignation des Administrateurs
10. Décharge aux administrateurs
11. Décharge au Réviseur

Sur proposition du Collège communal,
Après en avoir délibéré,
D E C I D E, par oui, non et abstention,

Article 1 : De marquer son accord sur chacun des points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 17/06/2025, tels qu'ils sont repris dans la convocation, et sur les propositions de décision y afférentes, à savoir :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26 novembre 2024
1. Approbation du Rapport d'activités 2024
2. Approbation des comptes 2024
3. Rapport du Réviseur
4. Approbation du Rapport de rémunérations établi en application de l'article L6421-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation
5. Approbation du Rapport de gestion 2024
6. Approbation du Rapport spécifique de prises de participations
7. Approbation des Cooptations suite aux Elections Communale et Provinciale d'octobre 2024.

- Remplacement de Monsieur Bernard Guillitte en qualité d'Administrateur représentant le groupe « Commune » au sein du Conseil d'administration par Monsieur Rudy Delhaise
- Remplacement de Monsieur Claudy Lottin en qualité d'Administrateur représentant le groupe « Commune » au sein du Conseil d'administration par Monsieur François Bouchat

9. Renouvellement du Conseil d'administration – Désignation des Administrateurs
10. Décharge aux administrateurs
11. Décharge au Réviseur

Article 2 : De charger les délégués désignés pour représenter la Commune par décision du Conseil Communal du 30/01/2025, de rapporter la présente délibération telle quelle à l' Assemblée générale ordinaire de BEP Crématorium.

Article 3 : De charger le Collège Communal de veiller à l'exécution de la présente délibération et de déposer une copie conforme de celle-ci au siège social de l'Intercommunal BEP Crématorium.

FAIT EN SEANCE PUBLIQUE, DATE QUE DESSUS :
PAR LE CONSEIL :

Le Directeur Général,
(s)J-Y.BROUET

La Présidente,
(s)J.DEVILLE

POUR EXPEDITION CONFORME :

Le Directeur Général,
J-Y.BROUET

La Bourgmestre,
J.DEVILLE

Projet de délibération